

L'UQO, UNE UNIVERSITÉ SANS VIOLENCE SEXUELLE.

PROJET N° 68 DU PLAN STRATÉGIQUE 2016-2020
*Pour une communauté universitaire exempte
de harcèlement, de violence et d'agression à caractère sexuel*

Sous le leadership de la Vice-rectrice au développement du campus de Saint-Jérôme

Équipes formulant des conseils, des avis
et des recommandations sur la mise en œuvre du projet en vue d'exempter les campus de
harcèlement, de violence et d'agression à caractère sexuel et de développer une culture
du respect, égalitaire et inclusive.

Équipe de coordination

Comité consultatif
pour une université sans violence sexuelle

GT-1
Éducation,
sensibilisation
et prévention

GT-2
Accompagne-
ment et
intervention

GT-3
Communauté
universitaire
dans sa
diversité

GT-4
Politiques et
règlements
(processus de
plainte)

GT-5
Sécurité des
personnes

LOI VISANT À PRÉVENIR ET À COMBATTRE LES VIOLENCES À CARACTÈRE SEXUEL DANS LES
ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (Loi)
POLIITQUE POUR PRÉVENIR ET COMBATTRE LES VIOLENCES À CARACTÈRE SEXUEL
(Politique)

Sous le leadership du Secrétaire général

Équipe permanente en réponse à l'article 7 de la Loi et à l'article 6 de la Politique :

- Élaborer une politique distincte et la réviser.
- Mettre en place un processus de consultation.
 - Assurer les suivis liés à la politique.

Comité permanent pour prévenir
les violences à caractère sexuel